

l'a associée aux choses de la mort, de manière spontanée pour les sensibilités du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle : bien que la tombe en kersanton ait un caractère presque général dans les cimetières proches des zones d'extraction, elle est le plus souvent l'apanage des familles de notables, dans presque tout le Finistère et souvent au-delà, en particulier dans les villes où les marbriers l'ont largement diffusée.

Et pourtant, le livre s'achève sur l'évocation de la « reine déchuë » et de ses sites désertés (carrières, quais d'embarquement, déblais accumulés sur l'estran). Les entreprises d'extraction de la rade de Brest ont toutes fermé après 1945 malgré une reprise sans lendemain en 1974. Les carrières ont été colonisées par les eaux ou la végétation, quand elles ne sont pas devenues de désolantes décharges. À partir de l'Entre-deux-guerres, la conjonction favorable qui avait fait le succès du kersanton s'est muée en spirale d'abandon : le privilège de situation de ces carrières littorales devient un handicap alors que se développent les transports terrestres et que le granit du Huelgoat connaît une faveur nouvelle, avant que le béton ne prenne le relais ; la couleur sombre de la pierre la dessert désormais, aussi bien dans la construction et la restauration des maisons (où la pierre jaune ou beige est de loin préférée) que dans les cimetières où la modernisation des monuments se fait impitoyable. Avec chaleur et lucidité, l'auteur plaide, en conclusion, pour que le kersanton retrouve une certaine vie : réouverture au moins ponctuelle d'une carrière pour fournir les restaurations de monuments historiques, à l'instar de ce qui s'est fait pour les ardoises des Monts d'Arrée ; élaboration d'une « route du kersanton » associant carrières et monuments... Une telle valorisation serait une heureuse suite pour cet ouvrage qui en réunit les matériaux scientifiques (et l'auteur signale à plusieurs reprises son intention de poursuivre l'enquête). Elle serait aussi une manière légitime de rendre justice à une pierre où se sont reflétés six siècles d'histoire de Bretagne, et plus particulièrement du Finistère, comme le manifeste la participation parfaitement adéquate de la Société archéologique du Finistère à la parution de cet ouvrage.

Georges PROVOST

Dominique AMOUROUX, *Louis Arretche*, In Folio/éditions du Patrimoine, coll. Carnets d'architectes, Gollion/Paris, 2010, 192 p. richement illustrées.

Drôle d'ouvrage que cette monographie de facture originale, et bénéficiant de la patte graphique de Sylvain Enguehard, où se conjuguent élégamment sous la plume de Dominique Amouroux l'éloge et la sévérité. Une pièce supplémentaire à la belle collection de Carnets d'architectes qu'ont lancée Paolo Amaldi et Simon Texier aux éditions In folio (et aux éditions du Patrimoine) avec le soutien du ministère de la Culture. Sont déjà parus des éclairages sur Buckminster Fuller, Zehrhus, Debis Honegger, Auguste Perret, Candilis, Josic et Woods. Suivront, en 2011, Robert Maillart, Paul Nelson, Henri Sauvage et Emile Aillaud.

Pionnier par son objet (l'œuvre d'Arretche (1905-1991) n'ayant à ce jour bénéficié d'aucune monographie), ce projet aux origines bretonnes<sup>13</sup> nous plonge dès ses premières pages dans une longue hésitation entre l'abondance et la retenue, la célébrité et la discrétion. « Certaines carrières s'imposent par leur cohérence, d'autres déroutent par leur foisonnement » : sur ce constat balancé s'ouvre ce brillant portrait d'« un réaliste à l'œuvre ».

C'est d'abord l'histoire d'un honnête homme qui, par sa tolérance et sa relative mesure, fut l'un de ceux qui provoquèrent (bien involontairement cependant) l'étincelle qui mit le feu à la morne plaine des architectes en mai 68. C'est en effet de chez lui, de son atelier-même, un atelier « intérieur », tout ce qu'il y avait donc de plus institutionnel aux Beaux-Arts d'alors, que partit en 1966 la sédition de « bons élèves » créant avec l'un de leurs « anciens », Bernard Huet, l'atelier Collégial – dont l'intitulé dit bien le projet pédagogique sur lequel il reposait.

En 1966, Louis Arretche est déjà un homme du sérail, sinon du système, du « système des beaux-arts » comme l'on disait alors. Il en a tous les avatars et (presque) tous les titres. Il lui manque en effet, et ce n'est pas mince, le Prix de Rome. Pour reprendre l'énumération suggestive de Dominique Amouroux, il est en effet membre de la commission des sites (avec Badani, Dufau, Wogenscky et Zehrfuss) ; du corps des architectes des bâtiments civils et palais nationaux (avec Balladur, Beaudouin, Bernard, Candilis, Dubuisson, Fayeton, Lopez, Mailly, Wogenscky et Zehrfuss) et de celui des architectes conseils du ministère de la Construction (avec Balladur, Beaudouin, Dubuisson, Dufau, Gillet, Willerval et Zehrfuss). La circularité de la composition de ces commissions en dit long d'ailleurs sur la fermeture progressive dudit « système » à l'époque...

Parce qu'il n'aurait pas, lui, obtenu le Prix de Rome, il aurait à tout prix souhaité être le *primus inter pares* ? C'est en tout cas ce que laisse entendre D. Amouroux lorsqu'il remarque qu'ayant échoué à obtenir ce premier sésame, il n'eut de cesse par la suite de quêter l'oreille des politiques. Pour s'ouvrir chemin faisant la voie des commandes d'État et de la reconnaissance publique, « par ses qualités personnelles, sa solidité, son aisance relationnelle et sa capacité à organiser son outil de travail, à fédérer des talents et collaborateurs dont le très fidèle Roman Karasinski qui sera son collaborateur dès Saint-Malo puis son chef d'agence et enfin son associé ».

Et de fait, Arretche construit, féroce et avec talent, un peu partout et en Bretagne surtout. Qu'on en juge : Saint-Malo bien entendu, avec les pièces maîtresses du Casino et de l'École de la marine marchande, Dinard avec les cabines et les boutiques des Petites-Terrasses, boulevard Wilson, mais aussi alentours, des plans

---

<sup>13</sup> Ainsi qu'il est précisé au bas de la page de titre, « l'ouvrage résulte d'une étude menée à l'initiative de la Maison de l'architecture de Bretagne, dans le cadre d'une action de valorisation de l'œuvre de Louis Arretche, coordonnée par Joël Y. Gautier et soutenue par la Caisse des dépôts et consignations ».

directeurs d'urbanisme pour Cancale, Saint-Briac, Saint-Lunaire, Saint-Coulomb, La Richardais, Saint-Jouan-des-Guéréts, Saint-Père, Saint-Méloir, Saint-Suliac, Paramé, Pleurtuit, Le Minihic-sur-Rance... Et puis l'usine marémotrice (1954-1965, avec Henry Marty et Louis Marty), vignette obligée des ouvrages de géographie de nos collègues des Trente Glorieuses. À Rennes, l'autre grand foyer d'expression breton, l'opération-phare du Colombier monopolise l'agence durant près de 30 ans, de 1958 à 1987. Si l'on y ajoute la gare et ses abords, le campus de Beaulieu, la faculté de droit de l'avenue Jules-Ferry, celle de lettres à Villejean et celle de médecine à Pontchaillou, l'UEREPS (Unité d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive) et l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé), les lycées et les grandes écoles, les lotissements et la ZUP de Villejean-Malifeu, le MIN (Marché d'intérêt national), le Centre des Télécoms et le CHR (Centre hospitalier régional), on mesure combien Arretche aura accompagné et mis en formes et en espaces la croissance rennaise. Joli quadrillage ! Sans oublier un centre des impôts à Saint-Brieuc, un hôtel au Crouesty, des lotissements à Cancale, Saint-Servan-sur-Mer, Lannion, Dinan, des logements sociaux, à Dinan toujours et en face à Lanvallay... Et chez les voisins bretons, à Nantes, les campus du Tertre et de La Lombarderie et le pavillon de la marée du MIN (promis à la destruction ?) au bord de la Loire, sur la future « Île de Nantes ». Ce n'est pas le moindre des mérites de cet ouvrage d'ailleurs de nous offrir un inventaire aussi complet que riche, ici ou là, de surprises et de (re) découvertes.

Historien et critique d'architecture, Dominique Amouroux livre donc en pionnier la première tentative biographique autour de la figure de Louis Arretche et en l'occurrence autour de ses chantiers bretons pour près de la moitié de l'ouvrage. Ayant eu accès aux archives de son agence recueillies et classées par l'Académie d'architecture et le dynamique Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, il porte un regard original sur la manière, bien particulière, dont l'homme conduisait ses chantiers. Inventeur avant l'heure de la démultiplication des tâches au sein d'une « grande agence » moderne, on ne saura jamais très bien si certains bâtiments sont ou non tout à fait de « sa main ». Mais qu'importe après tout<sup>15</sup>, ce qu'il faut restituer, c'est un processus et Amouroux s'y prend très bien : pédagogue et rapide à la fois, il nous montre les bifurcations essentielles sans trop s'attarder sur les anecdotes.

<sup>14</sup> Pour un état exhaustif du fonds, on se reportera, sur les conseils de l'auteur, à l'inventaire mis en ligne sur [archiwebture.citechaillot.fr](http://archiwebture.citechaillot.fr).

<sup>15</sup> Amouroux ouvre son chapitre consacré à la construction du Casino (« 1951-1961, 10 ans tout de même ») par cette citation d'Arretche, tout à fait bienvenue et qui en dit long sur l'attitude de l'architecte appelé depuis mai 1947 (préféré alors à Yves Hémar) à reconstruire Saint-Malo : « Je n'avais pas à apporter dans ma serviette le plan de la cité de mes rêves ni même à manifester de tendances personnelles. L'humilité s'imposait ». C'était une confiance d'Arretche au journaliste Bernard Champigneulle parue dans *Le Figaro littéraire* le 6 août 1955.

Et puis surtout, il aime son « objet ». L'auteur aime l'architecture d'Arretche, on le sent, et cela fait du bien. D'où son dépit lorsqu'il relève qu'« à l'exception des campus de Rennes et de Nantes, les grands territoires dont l'aménagement lui a été confié ne valorisent pas sa production ». Ils engendrent même « un malaise qui empêche de considérer à leur juste valeur les petites réalisations exemplaires qui s'y trouvent », comme la salle omnisports du Champ de Mars (aujourd'hui le Liberté) à Rennes, et puis ses réalisations de qualité ailleurs en Bretagne, comme la station biologique de Paimpont ou le lycée de Paimpol – dont le maire n'était autre que le directeur de l'architecture d'André Malraux, Max Querrien, homme de culture éclairé. Laissons à D. Amouroux une ultime clé d'explication, essentielle sans doute : « ce constat terrible illustre surtout la façon dont les responsables politiques, les financiers et les entrepreneurs ont dans les années 1960 à 1980 gâché l'intelligence des créateurs et les opportunités d'édifier un cadre de vie bénéfique à l'ensemble de la population ».

Jean-Louis VIOLEAU

Anne GUILLOU, *La Manufacture des tabacs, Morlaix : quatre siècles d'histoire*, Morlaix, Skol Vreizh, 2009, 149 p. ill.

Paradoxal, cet ouvrage dont il faudrait commencer la lecture par le dernier chapitre : le 15<sup>e</sup> ! Les drames humains, sociaux, économiques, urbains et symboliques de la fermeture de la manufacture des tabacs y trouvent une telle résolution, aussi captivante qu'intelligente qu'on serait tenté de proposer cette démarche à l'envers.

Alors, les successions de chapitres sans fil conducteur sont comme des coups de projecteur sur des sujets généralement traités avec un brin de militantisme – bien compréhensible – et donnent le sentiment d'un catalogue de faits historiques et de descriptions des heurs et malheurs de la vie ouvrière à la « Manu ». Le parti d'une approche thématique accolée à un essai chronologique conduit inévitablement à des redites qui érodent l'acuité des points soulevés comme l'origine du recours à la main d'œuvre féminine (p. 46 et *sq.* puis de nouveau dans les mêmes termes p. 56 et *sq.*), la description de leur travail ou celui des enfants...

Par-delà ce défaut de méthode, le contenu de chacun des chapitres constitue une source documentaire précieuse et passionnante. Il forme une mine d'informations sur le tabac, le quotidien de son travail, sur la vie ouvrière et ses difficultés avec son parfum de paternalisme subtilement conjugué à un dirigisme strict. On découvre la césure sociale entre les salariés privilégiés » et le monde rural ou urbain qui les entoure. On sait tout sur le traitement du tabac, son *épouillage* (desserrage des bottes), sa fermentation, sa torréfaction, et la confection du *tabac gris* jusqu'aux *élégantes* caporal ordinaire. Et que dire de la *poudre à priser*, du tabac à mâcher (*la chique*), du cigare, produit singulièrement masculin confié aux doigts de fées